



FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

Volet 2 - Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC

Rapport d'activités
1^{er} janvier au 31 décembre 2024

En vertu de l'article 35 de l'Entente relative au Fonds Régions et Ruralité (FRR) – volet 2 / 2020-2025, le premier Rapport d'activités couvrait la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2020, soit une période de neuf mois. Le présent Rapport d'activités, le quatrième, couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024. Produit au bénéfice de la population du territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré, le rapport présente trois sections:

- SECTION 1:** Bilan des activités et bilan financier par priorités d'intervention
- SECTION 2:** Liste des interventions du volet 2 du FRR par priorité d'intervention
- SECTION 3:** Délégation à Développement Côte-de-Beaupré
- ANNEXE A :** Fonds Régions et Ruralité Volet 2 – au 31 décembre 2024

Conformément aux exigences de l'entente, le rapport est mis en ligne sur les sites Internet de la MRC de La Côte-de-Beaupré et de Développement Côte-de-Beaupré. En outre, à l'usage des ministères, un formulaire soumis par le gouvernement permet de colliger les données nécessaires aux fins d'évaluation du programme.

SECTION 1

SOUS-SECTION 1 – BILAN DES ACTIVITÉS

Dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité, la MRC de La Côte-de-Beaupré bénéficie d'une somme totale annuelle de 649 242 \$. Cette somme est répartie selon les priorités d'intervention adoptées annuellement également par résolution de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Pour le FRR 2024-2025 (résolution MRC 2023-11-426), une somme de 548 610 \$ est confiée par la MRC de La Côte-de-Beaupré à Développement Côte-de-Beaupré, conformément à l'Entente de délégation entre les deux organisations.

PRIORITÉ D'INTERVENTION 1

100 632 \$ Planification de l'aménagement et développement du territoire

Cette somme provenant du FRR 2024-2025 est utilisée pour assurer le fonctionnement de la MRC de La Côte-de-Beaupré, en lien avec la planification de l'aménagement et du développement du territoire.

PRIORITÉS D'INTERVENTION 2-3-4-5

548 610 \$ Enveloppe confiée à Développement Côte-de-Beaupré

PRIORITÉ D'INTERVENTION 2

Soutien à l'entrepreneuriat incluant l'économie sociale et au développement local et régional

Enveloppe priorité 2 FRR 2024-2025	226 000 \$
Somme engagée au 31 décembre 2024:	226 000 \$

FRR Volet 2 – Rapport d'activités 2024

La somme provenant du FRR 2024-2025 est utilisée pour l'administration de l'Entente visant l'offre de services ou la réalisation de mandats ou de projets en régie interne, laquelle administration est confiée à Développement Côte-de-Beaupré conformément à l'Entente de délégation conclue avec la MRC. Développement Côte-de-Beaupré exerce la compétence de développement local et régional et, plus particulièrement, assure le soutien à l'entrepreneuriat, incluant l'économie sociale et le développement local et régional sur le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Comme outil d'encadrement, outre l'Entente de délégation, la MRC et Développement CDB ont adopté une politique d'investissement le 22 mars 2018, laquelle Politique a été mise à jour le 2 décembre 2020 puis le 3 mars 2021 – extension du Fonds d'embellissement – par voie de résolution de la MRC 2021-03-26. La plus récente version de la Politique d'investissement date du 14 décembre 2023. Elle regroupe notamment la Politique d'investissement des fonds locaux et la Politique du Fonds Régions et Ruralité. Cette Politique est disponible sur les sites Internet des deux organismes au bénéfice des citoyens qui souhaitent la consulter.

PRIORITÉ D'INTERVENTION 3

Soutien au développement local et aux projets régionaux – Volet Projets issus des milieux ruraux

Enveloppe priorité 3 / FRR 2024-2025	135 640 \$
Somme engagée au 31 décembre 2024:	135 640 \$

La somme provenant du FRR 2024-2025 favorise la réalisation de 8 projets issus d'autant de municipalités de la MRC. Chacun des projets bénéficie d'une somme de 16 955 \$. Sept projets sont réalisés au 31 décembre 2024. Le projet de Boischatel sera réalisé en 2025.

Boischatel

Création d'un parc de conservation en bordure de la rivière Montmorency

Le projet sera réalisé en 2025.

Le projet consiste à acquérir des propriétés enclavées en bordure de la rivière Montmorency afin d'y aménager un parc de conservation. « *Le site choisi pour la création d'un parc de conservation se trouve entre deux parcs. Par sa localisation, il renforcera le réseau des espaces verts de Boischatel en rapprochant les parcs entre eux. De plus, un parc à vocation de conservation viendra compléter l'offre des espaces publics existants axés sur le sport et les loisirs. L'accès public à la rivière et le parc de conservation permettront d'améliorer la connaissance des résidents envers leur territoire et renforcer leur sentiment d'appartenance... permettre aux habitants de s'approprier l'espace naturel et de l'apprécier est une première étape vers sa protection.* » (Extrait de l'étude de l'Organisme des bassins versants)

L'Ange-Gardien

Aménagement de modules de jeux au parc du centre communautaire

Aménagement de la phase 3 du parc des loisirs, par l'achat et l'installation de modules de parc sur deux terrains pour la clientèle 18 mois-5 ans et 5-12 ans. Ce projet permet à la municipalité de préserver et d'améliorer le caractère paysager, durable et environnemental et de créer un lieu rassembleur pour les citoyens.

Château-Richer

Création d'une placette autour d'un lien piétonnier (Escalier des Filles du Roy)

Aménagement paysager et installation de mobilier urbain créant un lieu commun au pied de l'escalier des Filles du Roy, sur le site du centre communautaire Olivier-Letardif. Cette placette vise à affirmer le caractère structurant de ce nouveau lien piétonnier dans le paysage à travers des aménagements paysagers, du verdissement et l'installation de mobiliers urbains : installation de tables et de bancs orientés vers la vue au bas de l'escalier; réalisation d'aménagement paysager au pied et au sommet de l'escalier avec des végétaux indigènes du Québec; et installation de panneaux hommage aux Filles du Roy établies à Château-Richer conçu en partenariat avec la Société d'histoire des Filles du Roy. Ce projet contribue à augmenter l'attractivité générale du noyau villageois de la municipalité, et ce, à long terme.

Sainte-Anne-de-Beaupré

Revitalisation du centre-ville – Embellissement et animation

Embellissement et animation du centre-ville ainsi que de l'espace citoyens du Domaine Sainte-Anne durant la saison 2024.

Beaupré

Les Micros-Shows de la Ville de Beaupré

Programmation d'une série de 8 spectacles de musiques variées à Place des Générations. La programmation est construite pour répondre à tous les types de clientèles, et tous genres musicaux favorisant la prestation d'artistes de la région et de la relève.

Saint-Joachim

Installation d'une enseigne de Bienvenue sur la route 138

Installation d'une enseigne à deux côtés sur une artère principale (secteur Côte de la Miche) visant à signaler la municipalité de Saint-Joachim et d'assurer une meilleure visibilité.

Saint-Ferréol-les-Neiges

Réaménagement de l'église

Dans le cadre de la revitalisation du centre du village, le projet consiste à réaménager l'intérieur de l'église en vue d'y accueillir des événements culturels

et artistiques divers (spectacles, chorales, concerts, cours d'art, etc...), et un lieu vivant, accueillant, intergénérationnel et inclusif. Les travaux effectués : installation d'une toilette accessible aux personnes à mobilité réduite; installation de toilettes publics avec espace lavabo; création d'une rampe d'accès universelle à l'intérieur de l'église; réaménagement intérieur de l'église et achat de matériel nécessaire à la tenue d'activités, de spectacles, etc.

Saint-Tite-des-Caps

Amélioration des équipements de loisirs

La municipalité poursuit ses efforts afin d'améliorer son offre de service au parc des loisirs en améliorant l'équipement en place, en ajoutant de l'équipement supplémentaire et en améliorant les accès à ses équipements: installation d'un terrain de volley-ball sur une meilleure surface afin d'augmenter l'attrait de jeu; amélioration des équipements d'hébertisme pour offrir plus de sécurité aux usagers et modification de l'accès au chalet des loisirs afin de créer un accès aux toilettes et cabinets par l'extérieur du bâtiment.

PRIORITÉ D'INTERVENTION 4

Soutien au développement local et aux projets régionaux – Volet Projets régionaux

<u>Enveloppe priorité 4 / FRR 2024-2025</u>	50 000 \$
Somme engagée au 31 décembre 2024:	50 000 \$

Déploiement touristique

Contribution financière pour les services d'accueil touristique gérés par Développement Côte-de-Beaupré.

Camp d'entraînement agricole de la Capitale-Nationale – Entente avec l'Université Laval – Formation aux campeurs

Entente entre DEVCDB et l'Université Laval visant à soutenir le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire sur le territoire par la formation et l'implantation d'un camp d'entraînement agricole sur des terres situées sur la Côte-de-Beaupré. Entente en lien avec l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis.

Camp d'entraînement agricole de la Capitale-Nationale – Entente avec l'Université Laval – Soutien aux campeurs Volet de l'Entente nommée précédemment visant à soutenir par l'obtention de bourses aux participants de la MRC – 4 boursiers à l'édition 2024.

Entente de partenariat Bénévoles d'Expertise

Entente avec BE pour offrir aux OBNL du territoire l'accompagnement d'experts dans l'un ou l'autre des volets de développement ou de promotion.

Entente annuelle Télévision d'Ici 2024

Entente avec la Télévision d'Ici pour la production d'émissions visant la promotion de l'entrepreneuriat sur le territoire et des services d'accompagnement offerts par Développement Côte-de-Beaupré.

Service d'aide aux nouveaux arrivants (SANA)

Entente annuelle avec le Carrefour Jeunesse Emploi visant à offrir les services d'accueil et d'aide aux nouveaux arrivants sur le territoire.

**Mise en œuvre du plan d'action nouveaux arrivants/immigrants – Activités
Collaboration avec SANA et MIFI**

Développement d'une programmation annuelle d'activités visant l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants/immigrants sur le territoire, notamment en matière d'accueil et d'intégration des nouveaux travailleurs et de la culture entrepreneuriale.

**Mise en œuvre du plan d'action nouveaux arrivants/immigrants – Formation
Collaboration avec SANA et MIFI**

Développement d'une programmation annuelle de formations, notamment auprès des travailleurs immigrants et leur famille, sur la culture entrepreneuriale de la région.

Soutien au développement, à l'entrepreneuriat et aux projets structurants

Services offerts par Développement Côte-de-Beaupré visant le soutien au développement local et à l'entrepreneuriat et aux projets structurants.

PRIORITÉ D'INTERVENTION 5

Soutien aux projets structurants et mobilisation des communautés pour l'amélioration des milieux de vie

Enveloppe priorité 5 / FRR 2024-2025 136 970\$

Somme engagée au 31 décembre 2024: 136 970 \$

Entente sur la mise en valeur des paysages de la Capitale-Nationale 2022-2025

Les MRC de la Capitale-Nationale et les partenaires gouvernementaux s'associent à l'entente triennale en vue de la mise en valeur et la protection des paysages.

**Entente de partenariat avec le Pôle Chantier d'économie sociale pour le
développement des entreprises en économie sociale 2024**

Développement CDB et la MRC de La Côte-de-Beaupré s'associent à l'entente signée avec Pôle Chantier de l'Économie Sociale, les MRC de la Capitale-Nationale et le MEI pour développer l'entreprise d'économie sociale.

Entente SAGE – Mentorat d'affaires 2024

Entente avec l'organisme SAGE – Mentorat d'affaires pour développement de cohorte mentorat-mentoré.

Entente Microcrédit Côte-de-Beaupré 2024

Entente avec l'organisme Microcrédit Charlevoix pour l'accompagnement des entrepreneurs dans le démarrage de leur entreprise (microentreprise) et développement des compétences et partage des expertises en cohorte.

Actions et promotions touristiques**Fonctionnement pour mobilisation et soutien aux projets structurants et régionaux – projets / salaire**

Contribution financière permettant la réalisation des projets touristiques et contribution spécialisée en communication et événementielle.

Entente Espace régionale d'accélération et de croissance (ERAC)

Les MRCs de la Capitale-Nationale et les partenaires gouvernementaux s'associent à l'entente sous la gestion de Québec International, laquelle entente vise le partage d'expertise pour le développement économique et l'innovation.

Stratégies main-d'œuvre – Mon Emploi sur la Côte 2024

Planification par Développement Côte-de-Beaupré, Alliances Affaires et les partenaires du comité de stratégies annuelles visant à accroître l'attractivité du territoire, la venue de travailleurs et leur rétention au bénéfice des entreprises de la région.

Soutien au développement, à l'entrepreneuriat et aux projets structurants

Services offerts par Développement Côte-de-Beaupré visant le soutien au développement local et à l'entrepreneuriat et aux projets structurants.

SOUS-SECTION 2 – BILAN FINANCIER

Bilan au 31 décembre 2024 – Enveloppe FRR 2024-2025		\$
Montant du FRR 2024-2025 dont la ministre a délégué la gestion		649 242
Ajout de toute somme reçue en cours d'année		n/a
Montants engagés		649 242
Montants consacrés aux dépenses d'administration admissibles telles que définies à l'annexe A visant la réalisation des priorités d'intervention et des politiques : soutien à l'entrepreneuriat et au développement local et régional		226 000

	Enveloppe 649 242 \$	Enveloppe %	Nombre Projets
Priorités d'intervention du FRR 2024-2025			
	\$		
1- Planification de l'aménagement et du développement du territoire	100 632	15%	1
2- Soutien à l'entrepreneuriat incluant l'économie sociale et au développement local et régional	226 000	35%	1
3- Soutien au développement rural et aux projets régionaux – Volet Projets issus des municipalités	135 640	21%	8
4- Soutien au développement rural et aux projets régionaux – Volet Projets régionaux	50 000	8%	9
5- Soutien aux projets structurants et mobilisation des communautés pour l'amélioration des milieux de vie	136 970	21%	8
TOTAL	649 242	100%	27

Répartition du FRR 2024-2025 selon ses objets	\$	%	Nb
La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire	100 632	15%	1
Le soutien à l'entrepreneuriat incluant l'économie sociale, la promotion de l'entrepreneuriat et le soutien au développement local et régional	226 000	35%	1
L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement <i>N.B. L'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale est inscrite comme l'un des projets de la priorité 5 depuis le début du FRR Volet 2.</i>			
Le soutien au développement local et régional (projets issus des milieux ruraux)	135 640	21%	8
Le soutien au développement local et régional (projets régionaux et projets structurants)	186 970	29%	17
Somme disponible au 31 décembre 2024	0	0%	n/a
TOTAL	649 242	100%	27

SECTION 2

LISTE DES TYPES DE BÉNÉFICIAIRES, DES TYPES D'AIDE, DES CONTRATS DE SERVICE ET DES ENTENTES SECTORIELLES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

En annexe A, le document **Fonds Régions et Ruralité 2024-2025 volet 2 – au 31 décembre 2024** présente les projets, les promoteurs-bénéficiaires, les types d'aide et les sommes allouées, ainsi que les objets liés aux priorités d'intervention adoptées par la MRC de La Côte-de-Beaupré.

Sommes aux projets du FRR 2024-2025	\$	% enveloppe	Nb projets
Planification de l'aménagement et développement du territoire	100 632	15%	1
Soutien à l'entrepreneuriat incluant l'économie sociale et au développement local et régional	226 000	35%	1
Soutien au développement rural, aux projets régionaux et aux projets structurants, ainsi qu'à la mobilisation des communautés pour l'amélioration des milieux de vie	322 610	50%	25
TOTAL	649 242	100%	27

Type de bénéficiaire du FRR 2024-2025	\$	% bénéficiaire	Nb bénéficiaire
MRC	100 632	4%	1
Municipalité locale	135 640	29%	8
OBNL ou coop	400 970	60%	16
Autre	12 000	7%	2
TOTAL	649 242	100%	27

Type d'aide du FRR 2024-2025	\$	% enveloppe	Nb projets
Soutien à la planification et l'aménagement du territoire	134 542	21%	3
Concertation avec d'autres MRC	21 792	3%	3
Soutien développement des milieux de vie	116 775	18%	10
Réalisation de mandats ou de projets en régie interne	325 858	50%	7
Conseil aux entreprises, organismes, communautés	33 320	5%	3
Événement	16 955	3%	1
TOTAL	649 242	100%	27

SECTION 3

DÉLÉGATION À UN OBNL

La délégation de la gestion d'une portion du Fonds Régions et Ruralité (FRR) est confiée par la MRC de La Côte-de-Beaupré à Développement Côte-de-Beaupré, par la voie d'une Entente de délégation. Cette entente est liée à l'*Entente relative au Fonds Régions et Ruralité Volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC* entre la Ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, madame Geneviève Guilbault – aujourd'hui le Ministre monsieur Jonatan Julien, pour et au nom du Gouvernement du Québec et la MRC de La Côte-de-Beaupré, représentée par monsieur Pierre Lefrançois, préfet. Cette même entente prévoit le rôle et les responsabilités de chacune des parties à l'occasion de la délégation, par la MRC de La Côte-de-Beaupré (MRC), à Développement Côte-de-Beaupré (Développement CDB), d'une part du Fonds Régions et Ruralité (FRR) institué par l'article 21.18 de la *Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire* (RLRQ, chapitre M-22.1) (LMAMROT).

Cette délégation a été renouvelée comme en fait foi l'Entente de délégation intervenue entre la MRC et DEVCDB pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2024. L'Entente comprend la convention Accès Entreprise Québec (AEQ) dont la gestion est également confiée à Développement Côte-de-Beaupré.

MANDAT CONFIE

La MRC confie à Développement CDB la planification et le soutien au développement économique et le développement local et régional sur le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré et Accès Entreprise Québec (AEQ).

BUDGET CONFIE

La MRC délègue à Développement CDB la gestion d'une portion du Fonds Régions et Ruralité (FRR) tel que présenté dans le tableau ci-après. De l'enveloppe totale du FRR confiée par le ministre à la MRC, une somme d'environ 15 % est administrée par la MRC, le reste de l'enveloppe étant confié à Développement Côte-de-Beaupré.

Exercice financier de DEVCDB	Fonds Régions et Ruralité Volet 2 confié par la MRC à DEVCDB
Contribution 2024 FRR – 1 ^{er} avril 2024 au 31 mars 2025	548 610 \$
Contribution 2023 FRR - 1 ^{er} avril 2023 au 31 mars 2024	548 610 \$
Contribution 2022 FRR - 1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	548 610 \$
Contribution 2021 FRR - 1 ^{er} avril 2021 au 31 mars 2022	548 610 \$
Contribution 2020 FRR - 1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2021	548 610 \$

ANNEXE A										
Fonds Régions et Ruralité 2024-2025 volet 2 - au 31 décembre 2024										
Priorité	FRR	Projets	Promoteurs	FRR	Versé	À verser	Type bénéficiaire	Objets	Type d'aide	
1	Priorité 1	2024-2025	Planification de l'aménagement et développement du territoire	MRC de La Côte-de-Beaupré	100632	100632		MRC	Planification et aménagement du territoire	Planification et aménagement du territoire
2	Priorité 2	2024-2025	Soutien à l'entrepreneuriat incluant l'économie sociale et au développement local et régional	Développement Côte-de-Beaupré	226000	226000		OBNL	Soutien à l'entrepreneuriat	Réalisation de mandats ou de projets en régie interne - Fonctionnement
3	Priorité 3	2024-2025	Création d'un parc de conservation en bordure de la rivière Montmorency	Boischatel	16955	8477,50	8477,50	Municipalité	Soutien au développement local	Planification et aménagement du territoire
4	Priorité 3	2024-2025	Aménagement de modules de jeux au parc du centre communautaire	L'Ange-Gardien	16955	16955		Municipalité	Soutien au développement local	Subvention développement des milieux de vie
5	Priorité 3	2024-2025	Création d'une placette autour d'un lien piétonnier (Escalier des Filles du Roy)	Château-Richer	16955	16955		Municipalité	Soutien au développement local	Subvention développement des milieux de vie
6	Priorité 3	2024-2025	Revitalisation du centre-ville - Embellissement et animation	Sainte-Anne-de-Beaupré	16955	16955		Municipalité	Soutien au développement local	Subvention développement des milieux de vie
7	Priorité 3	2024-2025	Les Micros-Shows de la Ville de Beaupré	Beaupré	16955	16955		Municipalité	Soutien au développement local	Subvention - Événement
8	Priorité 3	2024-2025	Installation d'une enseigne de Bienvenue sur la route 138	Saint-Joachim	16955	16955		Municipalité	Soutien au développement local	Subvention développement des milieux de vie
9	Priorité 3	2024-2025	Réaménagement de l'église	Saint-Ferréol-les-Neiges	16955	16955		Municipalité	Soutien au développement local	Subvention développement des milieux de vie
10	Priorité 3	2024-2025	Amélioration des équipements de loisirs	Saint-Tite-des-Caps	16955	16955		Municipalité	Soutien au développement local	Subvention développement des milieux de vie
11	Priorité 4	2024-2025	Déploiement touristique	DEVADB - Projets touristiques	5000	5000		OBNL	Projets régionaux et structurants	Réalisation de mandats ou de projets en régie interne
12 et 13	Priorité 4	2024-2025	Camp d'entraînement agricole de la Capitale-Nationale - Formation Université Laval	Camp agricole - Entente Université Laval	10000	10000		Autre	Projets régionaux et structurants	Subvention développement des milieux de vie
			Camp d'entraînement agricole de la Capitale-Nationale - Soutien aux participants	Camp agricole - Entente Université Laval	5000			Autre		
			Camp d'entraînement agricole de la Capitale-Nationale - Soutien aux participants	Camp agricole - Entente Université Laval	-3000	2000				
14	Priorité 4	2024-2025	Entente de partenariat Bénévoles d'Expertise 2021-2024	Bénévoles d'Expertise	6000	2500	3500	OBNL	Soutien à l'entrepreneuriat	Conseil aux entreprises, organismes, communautés
15	Priorité 4	2024-2025	Entente annuelle Télévision d'Ici	Télévision d'Ici	8500	8500		OBNL	Soutien à l'entrepreneuriat	Subvention développement des milieux de vie
16	Priorité 4	2024-2025	Service d'aide aux nouveaux arrivants (SANA)	Services de main-d'œuvre L'Appui	5000	5000		OBNL	Projets régionaux et structurants	Subvention développement des milieux de vie
17	Priorité 4	2024-2025	Mise en oeuvre du plan d'action nouveaux arrivants/immigrants - Activités	Développement Côte-de-Beaupré et SANA	5000	5000		OBNL	Projets régionaux et structurants	Subvention développement des milieux de vie
18	Priorité 4	2024-2025	Mise en oeuvre du plan d'action nouveaux arrivants/immigrants - Formations	Développement Côte-de-Beaupré et SANA	1500	1500		OBNL	Projets régionaux et structurants	Subvention développement des milieux de vie
19	Priorité 4	2024-2025	Soutien au développement, à l'entrepreneuriat et aux projets structurants	Développement Côte-de-Beaupré	7000	7000		OBNL	Projets régionaux et structurants	Réalisation de mandats ou de projets en régie interne
20	Priorité 5	2024-2025	Entente sur la mise en valeur des paysages	DEVADB - Gestionnaire de l'entente CN	15000	15000		OBNL	Projets régionaux et structurants	Concertation MRC
21	Priorité 5	2024-2025	Entente partenariat avec Pôle Chantier d'économie sociale	Pôle Chantier de l'économie sociale	6000	6000		OBNL	Soutien à l'entrepreneuriat	Concertation MRC
22	Priorité 5	2024-2025	Entente SAGE Mentorat d'affaires	SAGE Mentorat d'affaires	5320	2660	2660	OBNL	Soutien à l'entrepreneuriat	Conseil aux entreprises, organismes, communautés
23	Priorité 5	2024-2025	Entente MicroCrédit Côte-de-Beaupré	Microcrédit Charlevoix	22000	22000		OBNL	Soutien à l'entrepreneuriat	Conseil aux entreprises, organismes, communautés
24	Priorité 5	2024-2025	Fonctionnement pour mobilisation et soutien aux projets structurants et régionaux	DEVADB - Projets touristiques	80000	65000	15000	OBNL	Projets régionaux et structurants	Réalisation de mandats ou de projets en régie interne
25	Priorité 5	2024-2025	Campagne Achat local	Alliances Affaires Côte-de-Beaupré	5375	5375		OBNL	Projets régionaux et structurants	Réalisation de mandats ou de projets en régie interne
26	Priorité 5	2024-2025	Entente ERAC - Espace régional d'accélération et de croissance	Québec International	792	792		OBNL	Soutien à l'entrepreneuriat	Concertation MRC
27	Priorité 5	2024-2025	Soutien au développement, à l'entrepreneuriat et aux projets structurants	Développement Côte-de-Beaupré	2483	2483		OBNL	Projets régionaux et structurants	Réalisation de mandats ou de projets en régie interne
			Somme engagée FRR 2024-2025 au 31 décembre 2024		649242	619605	29638			
			Somme disponible FRR 2024-2025		0					
			ENVELOPPE TOTALE FRR 2024-2025		649242					